

Le Riézois

Bulletin municipal
de la Commune de Riez



N° 5
Avril - Mai - Juin 2002



Le mot du Maire

La saison estivale arrive. Nous allons tout mettre en place pour que celle-ci se réalise dans les meilleures conditions. Vous savez tous que notre point noir est le problème de

circulation. Pour améliorer celui-ci, je demande à ce que soit respecté le stationnement sur les allées devant la Place de la Colonne. Prenons l'habitude d'utiliser le parking qui est à notre disposition. Nous devons montrer l'exemple.

Merci à tous.



Plus de deux cents ans
séparent ces deux photos.

Compte-rendu sommaire
de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du lundi 14 janvier 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusé : M. GASQUET qui donne pouvoir à M. TAXIL.

Madame AMELOT Céline a été élue secrétaire de séance.

01.02 : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Considérant la création d'équipements nouveaux, un poste d'agent d'entretien est créé.

02.02 : DROITS DE PLACE FÊTES ET MARCHÉS

La tarification en euros s'établit ainsi : forains des fêtes = 0,9 €/m², forains des marchés et foires = de 1 à 3 ml 4 € et par ml supplémentaires 1 €.

03.02 : ENTRETIEN DE L'ORGUE

Comme chaque année, il est payé à M. SALS l'entretien de l'orgue de l'église cathédrale qui s'élève à 529,06 €.

04.02 : AVENANTS POUR TRAVAUX Salle Multi-Activités

Des avenants avec les lots Menuiseries (25 362,94 € HT, Électricité chauffage (23 137,19 € HT), Revêtement de sol (32 903,13 € HT) et Peinture (10968,59 € HT) sont signés.

05.02 : TRAVAUX BAS-COTÉ DE L'ÉGLISE PAROISSIALE

Les travaux qui s'élèvent à 45 734 € HT seront subventionnés à 20 % pour la Culture, 20 % par le Conseil Général et 30 % par la Région.

06.02 : TRAVAUX URGENTS D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Des travaux urgents au Pré de Foire et de déviation s'élevant à 41 000 € seront entrepris avec les subventions de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général des Alpes-de-Haute-Provence.

Résumé affiché le 15 janvier à la Mairie

Compte-rendu sommaire
de la séance ordinaire du Conseil Municipal
du vendredi 1^{er} mars 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : M^{me} RIGGI et M. FAUCON qui donnent respectivement pouvoir à M^{me} ANSELMO et M. PIERROT.

Madame AMELOT Céline a été élue secrétaire de séance.

DÉCISIONS MUNICIPALES

01.02 : Pour ester devant le Tribunal Administratif de Marseille dans l'affaire en contentieux contre M^{me} BILLOD.

02.02 : Pour ester devant le Tribunal Administratif de Marseille dans l'affaire en contentieux contre M. BOYER.

07.02 : FRAIS DE COPIE D'UN DOCUMENT ADMINISTRATIF

Fixe à 0,18 € par page de format A4 la reproduction d'un document administratif, pour les autres documents la tarification reste inchangée.

08.02 : TARIF : BRANCHEMENT FORAIN

Fixe à 2 € le prix du branchement forain par marché.

09.02 : TARIF : DROIT DE PESAGE

Fixé à 10 €.

10.02 : TARIF : BUREAU DU TOURISME

Tarifs convertis en euros et arrondis pour faciliter les règlements en numéraire.

11.02 : CANTINE ÉCOLE MATERNELLE

Les repas seront encaissés en fin de mois par le régisseur.

12.02 : TARIF HALTE GARDERIE

Fixé selon le quotient familial.

13.02 : TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET AMÉNAGEMENT URBAINS

(partie Est) – Demande de subventions auprès de l'Europe, État et Conseil Général.

14.02 : TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET AMÉNAGEMENT URBAINS

Des Allées – Sollicite le versement de la DGE la plus élevée possible.

15.02 : TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET AMÉNAGEMENT URBAINS

des Allées – sollicite le versement du FISAC.

16.02 : CONVENTION MÉDECIN CRÈCHE

Fixe les engagements du médecin et de la collectivité.

17.02 : FINANCEMENT DE L'ADEME

Demande à Monsieur le Ministre des Finances ainsi qu'à Monsieur le Ministre de l'Environnement le maintien des aides aux investissements des collectivités.

18.02 : CHAPELLE SAINT-MAXIME - COUVERTURE DE LA NEF

Le Conseil Municipal accepte la proposition de travaux et sollicite une subvention auprès du Ministère de la Culture et du Conseil Général.

19.02 : CHAPELLE SAINT-MAXIME - COUVERTURE DE L'ABSIDE

Le Conseil Municipal accepte la proposition de travaux et sollicite une subvention auprès du Ministère de la Culture et du Conseil Général.

20.02 : CHAPELLE SAINT-MAXIME

Le Conseil Municipal décide de déposer une demande de déclaration de travaux.

21.02 : DÉLÉGUÉ À LA DÉFENSE

M. Jean-Claude METZGER est désigné.

22.02 : Adhésion à LA FONDATION DU PATRIMOINE

Une cotisation de 46 € est versée.

23.02 : Adhésion à PROVENCE ANIM'

Une cotisation de 15,24 € est versée.

24.02 : ABONNEMENT PÉDAGOGIQUE

L'abonnement annuel s'élève à 72 €.

25.02 : ABONNEMENT NÉOPOST

Renouvellement du contrat pour un montant de 568,18 €.

26.02 : CENTRES MUSICAUX RURAUX

Accepte l'avenant dont le tarif révisé s'élève à la somme de 1 234,84 €.

27.02 : CONVENTION BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT

Convention avec le Conseil Général dans le cadre d'un partenariat entre la Bibliothèque départementale de prêt et la Bibliothèque municipale.

28.02 : JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS

Programme proposé en partenariat avec l'association pour la valorisation du gypse et du plâtre dans les Alpes du Sud.

29.02 : CESSIION COMMUNE

Les parcelles cadastrées F au lieu-dit Pascalone sous les numéros 1446, 1448, 1459 et 1546 sont vendues à M. Eric FANGUIAIRE, suite à un avis de cession au plus offrant.

30.02 : SANITAIRES PUBLICS

Le Conseil Municipal décide de déposer un permis de démolir puis un permis de construire pour l'aménagement de sanitaires Place Maxime Javelly.

31.02 : ALPES DE LUMIÈRE

Une convention est acceptée pour la réalisation de caladage et jointoiement du passage couvert de l'Hôtel de Mazan dans le cadre d'une action chantier de bénévoles.

32.02 : TOILE DE FAUDRAN

Le Conseil Municipal décide de faire procéder à la restauration complémentaire de la toile de Faudran.

33.02 : ENTRETIEN DE L'ORGUE

Le Conseil Municipal sollicite une subvention de 25 % auprès de la DRAC pour les travaux d'entretien confiés au facteur d'orgues.

34.02 : RÈGLEMENT DES FOIRES ET MARCHÉS

Le Conseil Municipal adopte le nouveau règlement.

35.02 : TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Le Conseil Municipal approuve le transfert de la compétence *Élimination et valorisation des déchets ménagers* auprès du Sivom du Bas Verdon.

Résumé affiché le 4 mars à la Mairie

Compte-rendu sommaire de la séance ordinaire du Conseil Municipal du vendredi 22 mars 2002

Présents : tous les Conseillers en exercice à l'exception de :

Excusés : M. RAINAUD qui donne pouvoir à M^{me} RIGGI.

Madame AMELOT Céline a été élue secrétaire de séance.

Invité : Monsieur le Percepteur

36.02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2001 EAU & ASSAINISSEMENT

Présente un résultat de clôture en excédent de 977 707,42 F, soit 149 050,54 €.

37.02 : COMPTE ADMINISTRATIF COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Présente un résultat de clôture en excédent de 26 068,80 F, soit 3 974,16 €.

38.02 : COMPTE ADMINISTRATIF ZONE D'ACTIVITÉS MILLE FLEURS

Présente un résultat de clôture en excédent de 75 143,96 F, soit 11 455,62 €.

39.02 : COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GÉNÉRAL

Présente un résultat de clôture en excédent de 1 891 886,93 F, soit 288 416,30 €.

40.02 : AFFECTATION DE RÉSULTAT EAU & ASSAINISSEMENT

L'excédent de fonctionnement de 140 705,52 € est reporté intégralement en section d'exploitation.

41.02 : AFFECTATION DE RÉSULTAT COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

L'excédent de fonctionnement de 8 034,19 € est affecté à la section d'investissement pour 4 059,99 €, et le solde de 3 974,20 € est reporté en section d'exploitation.

42.02 : AFFECTATION DE RÉSULTAT ZONE D'ACTIVITÉS MILLE FLEURS

L'excédent de fonctionnement de 14 897,15 € est affecté à la section d'investissement pour 3 441,52 € et le solde de 11 455,62 € est reporté en section d'exploitation.

43.02 : AFFECTATION DE RÉSULTAT BUDGET GÉNÉRAL

L'excédent de fonctionnement de 530 834,02 € est affecté à la section d'investissement pour 251 671,37 € et le solde de 279 162,65 € est reporté en section d'exploitation.

44.02: VOTE DES TAUX 2002

Le Conseil Municipal vote le taux des quatre taxes correspondant à un produit fiscal attendu de 699 123 €. Le coefficient de variation proportionnelle est de 1,050227.

45.02: BUDGET PRIMITIF - EAU & ASSAINISSEMENT

S'équilibre en fonctionnement à la somme de 259 176 € et en investissement à la somme de 177 409 €.

46.02: BUDGET PRIMITIF - COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

S'équilibre en exploitation à la somme de 56 974 € et en investissement à la somme de 34 060 €.

47.02: BUDGET PRIMITIF - ZA Mille Fleurs

S'équilibre en exploitation à la somme de 15 272 € et en investissement à la somme de 18 114 €.

48.02: BUDGET PRIMITIF - CIMETIÈRE

S'équilibre en exploitation à la somme de 227 391 € et en investissement à la somme de 151 594 €.

49.02: BUDGET PRIMITIF - LOTISSEMENT

S'équilibre en exploitation à la somme de 680 000 € et en investissement à la somme de 680 000 €

50.02: BUDGET PRIMITIF - BUDGET GÉNÉRAL

S'équilibre en exploitation à la somme de 1 941 911 € et en investissement à la somme de 2 281 876 €.

51.02: SUBVENTION D'ÉQUILIBRE

Il est voté la somme de 3 817 € au budget de la Zone d'Activités de Mille Fleurs.

52.02: ACQUISITION - SUCCESSION VACANTE

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle G 429 pour la somme de 3 200 € nécessaire à l'opération de restauration et de réutilisation de l'Hôtel de Ferrier.

53.02: ACQUISITION DE TERRAIN

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle D 598 pour la somme de 31 825,86 €, nécessaire pour la mise en œuvre du Plateau Sportif Communal.

54.02: CRÉATION D'UN EMPLOI JEUNE

Le Conseil Municipal décide la création d'un emploi jeune de médiation en vue d'instaurer une action de prévention, de communication et de sécurisation.

55.02: PRÊT ACQUISITION DE MATÉRIEL

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de 61 000 € auprès de DEXIA Crédit Local de France sur une durée de 7 annuités à un taux équivalent à 3,67 %.

56.02 : PRÊT ACQUISITION DE TERRAINS

Le Conseil Municipal décide de contracter un prêt de 33 000 € auprès de DEXIA Crédit Local de France sur une durée de 15 ans à un taux équivalent à 4,56 %.

57.02 : SANITAIRES publics

M^{me} Claude BRIGEON, Architecte, demeurant 40, Allées Louis Gardiol, à Riez est désignée pour la signature du permis de construire sans contrat de maîtrise d'œuvre.

Résumé affiché le 26 mars à la Mairie

Informations municipales

► Un an s'est écoulé depuis la prise de fonction de la nouvelle équipe municipale. Nous nous sommes attelés à la tâche avec passion. Différents projets sont à l'étude, d'autres débutent ou vont débiter au cours de l'année : éclairage public, achat de matériel (tracto-pelle, tracteur, balayeuse), local technique pour le tennis, construction d'un vestiaire, rénovation des chapelles Saint-Charles et Saint-Maxime, un programme pour goudronner les rues de Riez, aménagement de la salle multi-activités (estrade, cuisine, comptoir), aménagement de la Place du Marché, circuit VTT, étude du Centre Ancien, création d'une cantine à l'école maternelle, achat de la distillerie Route de Valensole, réfection des sanitaires Place Maxime Javelly et jardin d'enfants, réalisation d'un aménagement urbain (trottoirs des Allées), installation d'un parcours de santé et d'un espace multi-sports, aménagement d'un carrefour près du central téléphonique et nous prévoyons également de gros travaux pour les immeubles en péril. Tous ces travaux sont prévus en investissement au budget 2002.

Tout cela a un coût. Afin de financer ces différents travaux, le conseil municipal a décidé à l'unanimité d'augmenter de 5 % les impôts. Il est toujours difficile de prendre une telle décision. Celle-ci a été parfaitement réfléchie et nous espérons qu'au-delà de son aspect contrariant, tout le monde comprendra sa nécessité pour la vie et l'évolution de notre village.

► En ce qui concerne la fermeture de la décharge de Riez, aucune date officielle nous a été communiquée par la Préfecture. Par conséquent, celle-ci est toujours fonctionnelle. Le ramassage des ordures ménagères, donc des différents containers, sera réalisé par le SIVOM à partir du 1^{er} avril 2002 et non plus par les employés municipaux. Par ailleurs, nous tenons à vous informer qu'une étude du SIVOM est en cours sur l'installation d'une déchetterie et d'un quai de

transfert sur la commune. Nous vous tiendrons informés sur l'évolution de ces dossiers dès que nous aurons en notre possession des informations fiables et réelles.

- La crèche halte-garderie, sous la direction de Madame Madeleine Tugdual, a été baptisée: « la Ding Dounette » le 22 février 2002 en accord entre le personnel et les parents concernés. Le nouveau règlement intérieur a été présenté à Monsieur le Maire et a reçu un accueil favorable.

- Et l'on reparle de nos platanes... Le Centre d'Études Techniques de l'Équipement a réalisé un diagnostic sanitaire de nos plantations urbaines. Nous reproduisons ici les conclusions de son rapport: *Les arbres observés sont en majeure partie très beaux et en bon état sanitaire compte tenu de leur âge. Ceci est dû en grande partie au fait qu'ils n'ont pas subi de traumatismes importants du fait de tailles sévères et qu'ils sont aujourd'hui entretenus de manière régulière et satisfaisante. Ces arbres constituent un patrimoine de grande valeur pour la ville de Riez, patrimoine qu'il faut conserver et sauvegarder tout en étant conscient que les arbres sont des êtres vivants et, qu'à ce titre, leur durée de vie n'est pas*



*illimitée. Certains arbres observés sont soit morts, soit dans un état tel qu'ils présentent des risques de rupture mécanique. **Ils sont à couper le plus rapidement possible.** D'autres sont dans un état avancé de dépérissement et risquent de devenir rapidement dangereux. Leur abattage est à envisager à très court terme car aucun soin ne les guérira. [...] Ces abattages, bien que limités, entraîneront certainement des protestations d'une partie de la population de Riez. L'engagement de replantation de ces arbres par des sujets vigoureux et bien constitués, au besoin par des **gros sujets**, lié à une bonne communication devrait réduire cette inquiétude. L'occasion pourrait être saisie pour annoncer des projets de plantations nouvelles (parking au sud de la rivière par exemple) [...].*

- Le renouvellement de l'éclairage public était prévu pour la fin du premier semestre. Tout le monde s'accorde pour trouver les promenades nocturnes sur les places ou les allées du village un peu trop nocturnes. Ce projet ne pourra être lancé que début septembre. Le coût élevé de cette remise à neuf nous oblige en effet à réaliser un appel d'offres auprès de plusieurs entreprises. Heureusement nos longues soirées d'été pallieront en partie à ce retard.
- À l'occasion d'une visite à la mairie, vous pourrez remarquer quelques transformations dans le bureau du maire. Plus de vieille moquette élimée, plus de plafond grisâtre... Une réfection qui met en valeur le cachet de cette belle salle et de ses décorations. Une réfection faite à moindres frais mais nécessaire ne serait-ce que pour l'accueil de nos divers hôtes.
- La ville de Riez a engagé deux études :
 - L'une de diagnostic social, architectural et urbain sur les îlots les plus dégradés du centre ancien en vue de propositions pour sa requalification : réhabilitation et reconstruction de bâtiments, aménagement d'espaces publics, implantation d'activités et d'équipements.
Dans le cadre de cette étude, une enquête sera menée auprès de tous les propriétaires de ces îlots et plus largement en cas de besoin. Le devenir du centre ancien nécessite une bonne connaissance des objectifs des propriétaires quant à leur patrimoine. Un questionnaire sera donc envoyé à ces propriétaires et l'équipe d'étude pourra être amenée à en recevoir certains.
Les occupants de ces îlots dégradés et de quelques immeubles proches d'eux feront également l'objet d'une enquête.
 - L'autre étude a pour objectif la protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP).
Elle concerne le patrimoine architectural très riche à Riez (gypserie par exemple), un patrimoine archéologique exceptionnel et un environnement paysager qu'il convient de bien gérer dans le cadre du développement urbain de la ville.
Cette étude qui s'étale sur l'année 2002 donnera lieu à une exposition et à une large information du public.
Olivier Cadart (architecte urbaniste), Dominique Boisson-Cadart (sociologue), Denis Lacaille (agence Paysages) et Jean-Marc Mignon (archéologue architecte) sont chargés de mener à bien ces investigations. Vous aurez sans doute l'occasion de les croiser dans le village au cours de l'année.
- Coupure d'eau imprévue : afin d'augmenter la pression d'eau sur les Allées (l'eau n'arrivait pas dans les étages élevés de certaines maisons), les bassins de

l'horloge ont été supprimés. Au cours de ces travaux, une erreur s'est produite privant différents quartiers d'eau.

Toutes nos excuses pour ce dérangement qui nous fait apprécier à sa juste valeur le confort de notre époque.

- Mise en place d'un portique sur le chemin des colonnes afin d'empêcher les campings car d'investir le Parc.



- Réfection de l'escalier de la Chapelle Saint-Charles

- Équipement de la Place de la Bascule avec des prises d'eau et d'électricité pour les forains.



- La commune va agrandir le cimetière de 39 caveaux supplémentaires. Nous avons contacté les personnes qui étaient inscrites depuis des années. À ce jour, il reste 10 caveaux disponibles. Nous demandons aux personnes intéressés par l'acquisition d'un caveau de prendre contact avec M. Francis REYNARD, garde municipal.



École Maternelle

Afin de préparer au mieux la rentrée 2002, nous demandons aux parents des enfants nés en 1999 et au cours du premier trimestre 2000 qui prévoient de les inscrire à l'école maternelle de se faire connaître auprès de la directrice. Les inscriptions se feront dès le 1^{er} juin. Pour l'inscription en mairie, se munir du carnet de santé, du livret de famille et d'une justification de

domicile. L'admission se fera à l'école par la directrice. Les enfants qui feront leur première rentrée en septembre 2002 pourront visiter l'école et avoir un premier contact dès le mois de juin en se rendant à l'école avec leurs parents le samedi matin.

Pour tout renseignement, appeler la directrice au 04 92 77 83 06.



Été 2001, un bon cru

Pour 81 % des professionnels du tourisme, hôteliers, restaurateurs... la saison d'été 2001 a été jugée satisfaisante, voire supérieure (pour 49 %) à la saison précédente. L'affluence des touristes, leur diversité géographique, les capacités d'accueil qui s'améliorent d'année en année et surtout un soleil radieux ont fait de cet été un bon cru pour le tourisme et l'activité économique.

(Source : Magazine du Conseil Général n° 10)

CALENDRIER DES FESTIVITÉS 2002

- 7 avril : Brocante et vide greniers
- 14 avril : *Marché du livre, objets d'hier*
- 5 mai : Brocante et vide greniers
- 18 mai : *Grande foire annuelle*
- 18, 19 et 20 mai : **Fête de la Pentecôte** : grands bals publics, fête foraine
- 20 mai : *Tournoi de football senior*
- 21 mai : Bal musette
- 2 juin : *Brocante et vide greniers*
- 16 juin : *Marché provençal*
- 23 juin : *Fête de la Transhumance, 2002 moutons dans les rues de Riez*
- 7 juillet : Fête Renaissance : Place Saint-Antoine et Rue du Marché
Brocante et vide greniers
- 14 juillet : *Marché provençal, objets d'hiver et livres*
Feu d'artifice, sons et lumières - Grand bal
- 21 juillet : Fête Nationale Belge Place Saint-Antoine
- 28 juillet : *Fête du Miel*
- 4 août : Brocante et vide greniers
- 11 août : *Marché du terroir*
- 15 août : Corso du Miel - *Marché provençal et apicole*
- 15, 16 et 17 août : *Fête de la Colonne - Fête foraine, grands bals publics*
- 18 août : Fête du blé
- 25 août : *Marché artisanal*
- 1^{er} septembre : Brocante et vide greniers
- 14 septembre : *Grande foire annuelle*
- 3 novembre : Brocante et vide greniers
- 22 décembre : *Marché de Noël*



Festival des Colonnes

du 7 au 11 août

LES MUSIQUES DU MONDE

Marchés nocturnes

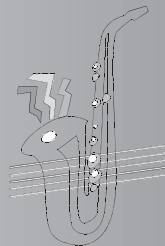
Les jeudis soir de 18 h à 24 h - Place du Quinconce

4 juillet, 11 juillet, 18 juillet, 25 juillet
1^{er} août, 8 août, 15 août, 22 août, 29 août



Les concerts à la Cathédrale de Riez

| | |
|------------|---|
| 10 juillet | Musique des Andes : <i>Le Chant du Vent</i> , à 21 heures |
| 17 juillet | Ensemble de jazz vocal : Gospel, à 21 heures |
| 24 juillet | Maîtrise de Seine-Maritime : 50 chanteurs, à 21 heures |
| 31 juillet | Quatuor de saxophones, à 21 heures |
| 4 août | Concert Vivaldi, à 18 heures |
| 7 août | Guitare classique AGUIRA, à 21 heures |
| 11 août | Récital de piccolo, à 18 heures |
| 14 août | Trompette et orgue, à 21 heures |
| 18 août | Flûte et piano, à 18 heures |



ASTER

ASSociation Terroirs Et Ruralité

- ✿ **24 mars** – Gilbert Fabiani, dans la nature, cueillette des Plantes Sauvages et les Fleurs qui se mangent.
- **13 avril** – Dr Christian P., Séminaire Trousse de secours en Huiles Essentielles (Niveau 1).
- ✿ **14 avril** – Gilbert Fabiani, dans la nature, cueillette des Plantes Sauvages et les Fleurs qui se mangent (1 mois plus tard...).
- **11 mai** – Dr Thierry L., Conférence-débat La morathérapie et son utilisation pour les plantes, les animaux et les humains.
- ✿ **12 mai** – Dr Alain M., Pharmacien, abordera dans la nature La phytothérapie et l'homéopathie.
- **1^{er} juin** – Dr Éric O., Séminaire Les soins naturels de vos dents et les dangers des amalgames dentaires.
- ✿ **2 juin** – Alain Tessier, Ethnobotaniste, découverte dans la nature des plantes médicinales.
- **22 et 23 juin** – Carine Cufos, Naturothérapeute Iridologue, Séminaire Les Fleurs de Bach.
- **6 juillet** – Dr Christophe M., Séminaire La Symbolique des Dents.
- ✿ **7 juillet** – Marie-Claude Paume, Botaniste et Photographe, découverte dans la nature des Plantes Médicinales.
- **27 et 28 juillet** – Dr Christian P., Séminaire Yi-king, énergétique chinoise, le ciel et la terre.
- ✿ **11 août** – Alain Tessier, Ethnobotaniste, découverte dans la nature des plantes médicinales.
- **15 septembre** – Participation d'ASTER au Salon des Mées.
- **21 septembre** – Marie-Christine Lambert, animera un atelier de Cuisine Végétarienne.
- ✿ **22 septembre** – Alain Tessier, Ethnobotaniste, découverte dans la nature des plantes médicinales.
- **26, 27 et 28 octobre** – Participation d'ASTER au Salon ARTEMISIA.
- **10 novembre** – Dr Christian P., Séminaire Trousse de secours en Huiles Essentielles (Niveau 2).

Pour tout renseignement, téléphoner au 0492778510

Le Parc Naturel Régional du Verdon :

convaincre et réussir

Le Parc Naturel régional du Verdon entre en jeu. Il doit maintenant réussir et convaincre tous les habitants de s'engager pour l'avenir de ce territoire.

Le contrat de Parc vient d'être signé avec l'État : il détermine les enveloppes budgétaires allouées au Parc par l'État et la région. Grâce à ces crédits, le Parc va pouvoir mettre en œuvre la politique de valorisation du territoire qui rentre dans ses attributions. Dans le mois d'avril seront définies de manière précise, en accord avec les services de la Région, les différentes actions susceptibles d'être financées. Les porteurs de projets éventuels auront à ce moment toutes les informations pour bénéficier de ces subventions.

Mieux encore : le 20 mars dernier, à la Région, le Président du Parc, André Gaymard, Michèle Bizot-Gastaldi, Vice-Présidente du Syndicat Mixte des Pays du Verdon et moi-même en tant que Président de la Commission Développement du Parc, avons défendu le projet Leader + devant la première commission de sélection. Au terme de cette présentation, le Parc a été classé premier. Il reste désormais une seconde étape à la préfecture de région puis une dernière à Paris avec la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DATAR). Au cours du mois de juin sera connu le résultat définitif. Le territoire du Parc élargi au Syndicat Mixte des Pays du Verdon et au Pays des TroisV est en bonne position pour bénéficier des fonds européens de Leader +.

Comme nous l'a confirmé le 13 mars le Préfet des Alpes de Haute-Provence, aucun tracé n'est retenu et la concertation continue. La négociation avec EDF que le Parc a réussi à imposer sur le tracé de la ligne à Très Haute Tension de Boutre-à-Carros a dégagé les premières esquisses des tracés. Il faudra dans un proche avenir que la population soit informée de ces diverses possibilités et exprime son avis. Le Parc entend pour sa part, après s'être battu pour la suppression de la ligne à haute tension à 150000 V, continuer le combat pour des améliorations significatives du respect et de l'amélioration de l'environnement.

Dans ce combat pour que vive et prospère le Verdon, le Parc entend jouer tout son rôle.

Jean-Gabriel Bliék

Adjoint au Maire de Riez, Chargé de la Culture

Président de la Commission du Développement Économique au PNRV

Manifestations, vie des associations

Projet d'exposition sur les métiers d'autrefois en Provence

Le Bureau du Tourisme, en partenariat avec les résidents de la maison de retraite *Lumière* et l'association *Garden lei tradicioun*, a le projet d'organiser une exposition dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Nous recherchons des photos, témoignages, objets d'antan qui pourront être exposés au mois de septembre.

Vous pouvez contacter le Bureau du Tourisme au 0492779909 ou Magali, animatrice à la maison de retraite.

Riez, Fête de Pâques

Le Bureau du Tourisme et le Club Cool invitent petits et grands à un après-midi consacré à la découverte du patrimoine du village.

Gagnez des œufs de Pâques grâce à des jeux et des questions où l'humour et la bonne humeur seront de mise.

Départ : à la Maison de l'Abeille le jeudi 11 avril à 14h30.

Pour tout renseignement, contactez le Bureau du Tourisme au : 0492779909

Recommandations !

Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents jusqu'à l'âge de 12 ans.

Prévoir de bonnes chaussures et de l'eau.

Club des Aînés Ruraux

L'atelier *La Petite Maison* vous propose une exposition de travaux au Bureau du Tourisme du 2 au 15 avril des tableaux en incrustations de tissus sur carton mousse.

- L'atelier *Carton mousse* a lieu tous les jeudis de 14 h à 17 h Rue A. Gastinel.
- Un atelier *Patchwork* (assemblage à la machine) débute le mercredi même heure, même adresse.

Si vous êtes intéressées, contactez Mary Pierrot 0492778542.

Concours des maisons fleuries

Cette année, Riez participe au **Concours des Villages Fleuris** et cette participation sera signalée par une pancarte aux entrées du village.

La municipalité organise un concours pour associer toute la population à ce fleurissement. Vous pourrez ainsi participer dans plusieurs catégories : fenêtres et balcons, jardins, devantures de commerces.

Les gagnants seront récompensés par des bons d'achats de fleurs.

La visite du jury se fera le 22 juin pour désigner les lauréats.

Soyez nombreux à participer en vous inscrivant au Bureau de Tourisme (0492779909).

Le Comité de Fleurissement

Manifestations, vie des associations (suite)

La Fête Renaissance de Riez

Lou Colostro, la municipalité, le bureau de tourisme préparent une grande Fête Renaissance à Riez avec la participation des commerçants de la Place Saint-Antoine, des rues de l'Ormeau et du Marché qui décoreront leurs boutiques.

Tous ceux qui sont intéressés par cette fête peuvent se joindre à l'équipe qui prépare déjà la journée du 7 juillet 2002. Peaufinez vos costumes pour participer aux festivités et aux danses.



Faire connaître Riez,
c'est écrire
avec l'enveloppe spécialement créée
pour notre village.
Elle est disponible à la Poste.

Permanence de la Chambre d'Agriculture

La permanence de la Chambre d'Agriculture des Alpes de Haute-Provence se tient les deuxième et quatrième mercredis du mois, de 9 h à 12 h, au Petit Salon de la Mairie. Téléphone du technicien (C. Charbonnier) : 04 92 79 40 40 ou 06 77 45 58 69.

État civil

Le Riézois vous informe à chaque parution des naissances, mariages, décès. Si vous ne trouvez pas tout de suite un événement qui vous touche, ne vous impatientez pas, les transmissions avec certaines communes sont parfois difficiles.

Soyons clairs avec un exemple :

Madame Dubois habite Riez et va accoucher d'un petit Jules à la maternité de Digne. Il est alors déclaré à la mairie de cette commune. Le Service de l'État Civil de Digne doit transmettre à la mairie de Riez l'avis de naissance de Jules Dubois. À réception de cet avis seulement, Jules sera inscrit sur notre état civil et paraîtra dans la liste du prochain Riézois.

Cet exemple est à dessein mal choisi car la mairie de Digne transmet rapidement les actes, ce qui n'est hélas pas le cas de toutes les communes !

Que les parents Dubois ne s'inquiètent pas, le petit Jules aura les honneurs de notre bulletin comme tous les petits Riézois et les habitants seront informés.

Gérard Pierrot

Le Circuit des Fontaines

Le 4 février 2002 le Circuit des Fontaines ainsi que les deux tables d'orientation romaine et paléo-chrétienne réalisés sous l'égide du Parc Naturel Régional du Verdon et financés par le Conseil Général des Alpes de Haute-Provence ont été inaugurés en présence de nombreuses personnalités.



Les fontaines, symboles de santé, de pureté... se retrouvent dans de nombreux villages du département. Elles étaient un lieu de rencontre et, au lavoir, entre quelques coups de battoir, les discussions allaient bon train. Sur l'ensemble du territoire du Parc, plus de 500 édifices (lavoirs, puits, moulins...) ont été recensés en vue



d'un programme de restauration.

Le circuit des fontaines de Riez est le témoignage de cette volonté d'association de la ville, du Parc et des collectivités territoriales. Cinq panneaux signalétiques sont installés à Riez.



Passage de la ligne Boutre - Carros

Le 3 septembre 2001 a été lancée une étude sur l'amélioration du tracé de la ligne 225 kV qui doit être adaptée en 400 kV.

Après la réunion du 15 novembre 2001 à Roumoules, une nouvelle réunion avait lieu le 25 janvier à Riez. Elle était présidée par le Sous-Préfet de Castellane, assisté de M. Decœur de RTE et du cabinet d'études chargé des simulations. Y participaient également M. Zorzan, le Directeur du Parc du Verdon, la Présidente du SIVOM du Bas Verdon et les associations *Vivre à Montagnac* et *Notre Village* d'Allemagne-en-Provence.

Le **tracé sud**, proche du tracé actuel, comporte des modifications substantielles, notamment à Saint-Martin-de-Brômes et Montpezat, avec un problème spécifique à la traversée de la vallée, au confluent du Colostre et du Verdon.

Le raccordement des centrales de Quinson et Sainte-Croix suppose que la ligne actuelle à 150 kV soit renforcée à 225 kV entre Sainte-Tulle et Roumoules. L'hypothèse d'un regroupement des deux lignes a été émise.

Le **tracé nord** implique des améliorations au niveau de la traversée du Colostre et de la D952 vers la Maison de Pays du Verdon. Une réflexion approfondie est nécessaire pour la prolongation des raccordements des centrales de Quinson et Sainte-Croix

La prochaine réunion présentera l'impact des différents tracés sur les habitations dans une bande de 400 m de part et d'autre de la ligne.

Nous restons vigilants et continuons à suivre avec attention toutes les propositions des différentes parties afin de sauvegarder notre qualité de vie.

Claude Delecolle - Gérard Pierrot



La cheminée dite de « La Madeleine »

Cette magnifique cheminée était, à l'origine, en place à l'Hôtel de Ferrier (Maison à encorbellement).

Elle date de la fin du XVII^e siècle, l'ensemble du manteau représente Marie-Madeleine et en haut des piédroits se trouvent des bustes d'enfants.

Il y a quelques années M^{lle} de Clavière craignant que l'hôtel de Ferrier ne soit démolì, acheta la pièce où se trouvait la cheminée, la fit démonter et l'entreposa à l'Hôtel de Mazan pour y être un jour remontée.

La cheminée de La Madeleine fut reconstituée à Notre-Dame de Salagon pour l'exposition consacrée à la gypserie qui s'est terminée en janvier.

C'est courant février 2002 que la commune de Riez a récupéré la cheminée qui a été remontée par une équipe de spécialistes dans le petit salon de la mairie. Elle pourra ainsi être admirée par le public lors d'une exposition sur le patrimoine de Riez prévue vers la fin de cette année.



Claude Gasquet

Porteurs de projets collectifs, bénévoles ou salariés d'associations locales, VOUS AVEZ BESOIN, d'une information, d'une orientation, d'un appui et d'un suivi de vos actions ?

NOUS POUVONS VOUS ACCOMPAGNER.

C'est le rôle des points d'appui du réseau.

Près de chez vous : le Centre de Ressource à la Vie Associative (CERVA)

FOL 04 -Ecole Henri Wallon
1, Rue G. Cordier
04 600 SAINT-AUBAN
fol04@wanadoo.fr

Sport OBJECTIF Plus
53, boulevard Gassendi
04 000 DIGNE-LES-BAINS
sport-objectif-plus@wanadoo.fr

Le réveil musical riézois

Plus généralement la musique à Riez... d'hier à aujourd'hui.

Avant la guerre de 14, un mouvement musical important existe à Riez. On parle de trois musiques : une harmonie de gauche, une harmonie de droite et l'harmonie du collège. Cela montre l'importance de la musique à l'époque, révèle les clivages politiques et l'importance du collège.

Dès 1909, un nom reste en mémoire : Pierre Poilroux, violoniste qui apprit la musique à plusieurs générations d'élèves. En 1943, il enseignait encore le solfège aux enfants. A-t-il dirigé une musique, laquelle ? Qui peut encore répondre ?

Les jeunes musiciens formés dans les musiques du village complétaient leurs connaissances pendant le service militaire qui durait deux ans, puis trois ans. À la fin de leur service, ces musiciens étaient disponibles. Aussi les concerts étaient-ils fréquents dans le village.

Après un long passage à vide, Maxime Veyan, lors de sa retraite d'instituteur, *relance* la musique avec la création du Réveil Musical Riézois.



Sur la place de la mairie, ils ont fière allure nos anciens musiciens... en reconnaissez-vous ?

L'ensemble comprend environ 50 musiciens dont certains sont de Valensole où Maxime Veyan a enseigné. Passionné, bon clarinettiste, il effectue des stages de formation de chef et pendant vingt ans, il tient à bout de (baguette) bras cette harmonie-fanfare. Il compose : *l'Aubade* que l'on joue à l'aube de la Pentecôte aux coins des rues lors de la fête du village. Les bombes éclatent, l'Aubade retentit, le Riézois se réveille pour trois jours de festivités. Le Réveil Musical a sa marraine, Madame Gastinel, épouse du Directeur du Cours Complémentaire de l'époque. Elle a choisi une tenue : casquette blanche, chemise bleue, cravate jaune ou rouge bordeaux.

Le Réveil Musical comprend, outre l'harmonie, les clairons entraînés par les Frères Poutiers et les tambours avec *le Cassien*. Deux fois par semaine les répétitions réunissent l'ensemble des musiciens à la mairie. Chaque fois c'est la fête, la joie de partager un moment de convivialité dans une salle éclairée d'ampoules nues, illustrée d'une affiche de cinéma où l'on voit Gina Lollobrigida en robe rouge et héroïne de Notre-Dame-de-Paris. Alors le chef monte sur son toit de ruche pour mieux dominer la situation, la baguette s'agite, le fameux *Croquin de sort* (et non pas coquin de sort) *on se tait* retentit et l'on vit des instants de plaisirs simples mais forts avec l'interprétation du Songe d'une nuit d'été, de l'Arlésienne (soliste Maxime Javelly, alors maire de Riez), le tout illustré de quelques canards de haut vol, mais il faut le dire pour excuse, en raison de partitions écrites à la main et pratiquement illisibles pour certaines. Mais le cœur y était. Les sorties étaient fréquentes : Digne, Marseille, la Camargue, le concert et le banquet de la Sainte Cécile...

C'est l'époque où Monsieur Rampal compose la Riézoise. À défaut d'être une œuvre musicale majeure, elle témoigne d'une ferveur et d'une passion très touchante. Après le décès de Maxime Veyan en 1974, Jean Gasquet assure la continuité : il crée l'Ecole de Musique.

Les temps ont changé, les modes de vie, les contraintes également.

Pourtant : le Réveil Musical est une association qui existe toujours (elle a été créée en 1956). Jean Gasquet, Any Jean, Paul Jean, Pascal Vernet font partie du bureau. Le besoin d'une telle structure est réel pour les cérémonies, pour l'animation du village.

Le devenir : l'école de musique ne permet pas pour diverses raisons un renouvellement des musiciens. La seule source possible serait celle des musiciens déjà formés et adultes, s'engageant sur un projet musical qui reste à définir. Les alternatives sont claires : renaître, se transformer ou disparaître.

Paul Jean et Jean-Paul Faucon

La Riézoise

Lors de l'inauguration de la Salle Multi-activités, la chorale *L'Auvestre* vous a interprété *La Riézoise* et nombreux parmi les anciens se sont rappelés leur jeunesse quand ils chantaient à l'école à Riez. Cette habitude s'est perdue et *La Riézoise* a été rangée dans le placard.

Cet hymne à la gloire de notre commune a été écrit par L. Rampal en 1928 et a ensuite été harmonisé par Hubert Meyer en 1992 pour *L'Auvestre* qu'il dirigeait alors.

Nous en publions ici les paroles et si la partition vous intéresse, demandez en mairie, nous serons heureux de vous l'offrir.

Gérard Pierrot

- 1 - Dans mes voyages par le monde,
J'ai connu de jolis endroits.
Mais à mille lieues à la ronde,
Rien n'est plus beau Riez que toi. (bis)

Refrain

Ô Riez, ville jolie,
Tes bois, tes champs et tes coteaux
Enchanteront toujours ma vie
Car parmi tous ce sont eux les plus beaux.
Quand, pur joyau de la Provence,
Tu embaumes mes clairs matins,
Tu rends plus belle notre France,
Charmant coin du pays bas alpin.

- 2 - Certains préfèrent à tes campagnes
La ville avec ses tentations.
Moi j'aime bien mieux nos montagnes,
Tes fleurs et notre beau Verdon. (bis)

Refrain - Idem le précédent

- 3 - Cher petit coin de la Provence,
Tu fais ma joie et mon bonheur.
J'en remercie la providence
Et te donne, Riez, mon cœur! (bis)

Refrain

Ô Riez, ville romaine,
Tes bois, tes champs et tes coteaux
Enlèveront toujours mes peines
Car parmi tous ce sont eux les plus beaux.
Quand, pur joyau de la Provence,
Tu embaumes mes clairs matins,
Tu rends plus belle notre France.
Je suis fier d'être bas alpin.



Le Club Cool

Et une bougie, une... pour le Club Cool de Riez !

Ces dernières vacances d'hiver ont eu une allure de fête. Le mercredi 6 février 2002 fut organisée une grande fête au Club Cool de Riez. Cette *sono* sur le thème de la chandeleur était agrémentée de succulentes crêpes, ganses, gâteaux et popcorns préparés par les jeunes, les animateurs et les parents du club.

La semaine suivante, un séjour à la neige fut organisé à la Condamine-Chatelard, près de Barcelonnette par l'Espace Jeune de Gréoux et les Francas des Alpes de Haute-Provence. Ces quarante jeunes de villages différents furent partis pendant six jours.

Dès la rentrée, des projets différents n'eurent pas fini pas de voir le jour grâce à l'équipe d'animation du Club Cool qui avait prévu un planning explosif ! Tout d'abord, un projet labellisé par la Jeunesse et Sport 04 sur la citoyenneté : *J'assume, j'assure* en partenariat avec l'association des jeunes de Manosque de l'EJL mettant en avant l'échange et l'écologie de leur milieu. Des journées de nettoyage seront organisées à Manosque et à Riez pour sensibiliser les jeunes au respect de leurs milieux naturels.

Par la suite, les membres du club continuèrent à plancher sur leur fameuse comédie musicale prévue pour juin 2002. Après la participation d'un chorégraphe d'un village de vacances, voici la venue d'Azzedine Belaid, un animateur spécialiste de HIP HOP. À partir du mois de mars, il viendra régulièrement leur apprendre quelques pas de cette danse qui fait fureur chez les ados. En parallèle, deux ateliers vont fonctionner : un théâtral et un de création des décors et costumes avec l'aide de Véronique Poggi et Cédric Gisondi. Voilà une belle brochette d'artistes que je vous invite à encourager lors de leur prochaine représentation. Si vous avez entre 11 et 17 ans et que vous voulez en faire partie, contactez-nous.

Le samedi 20 avril 2002 va être célébré l'anniversaire du Club Cool. Et oui une bougie et une pour ce petit club qui monte. Au programme, dès 14 heures, rendez-vous sur l'esplanade, près du terrain de foot pelousé pour des concerts de reggae, avec les *Young Système* et de Hip Hop avec les *H h Syndikat*. Des stands seront ouverts pour vous présenter les activités déjà effectuées au club, du vélo trial en démonstration ainsi que des parcours d'agilité vous seront proposés par VTT CIMES, des surprises par les jeunes du club et peut-être en avant-première des extraits du spectacle vous seront présentés.

Si vous désirez des renseignements des informations, il n'y a qu'un seul numéro le 04 92 77 73 74 et qu'une seule adresse Boulevard de Narvik, près du collège, à Riez.

Nouvelle adresse mail du centre de loisirs de Riez : clshriez@wanadoo.fr

Le carnet de l'état civil

Décès

- 11/01/2002 - Jean Maurice Charles SEGOND, né le 28/12/1938
- 26/01/2002 - Bernadette Andrée Marie HECTOR, née le 12/05/1928
- 03/02/2002 - Maurice GHIGLIONE, né le 08/10/1916
- 07/02/2002 - Juliette Augustine Marie AMIEL, épouse MICHEL-ARNAUD, née le 01/04/1916
- 23/02/2002 - Jeanne Victorine BOUQUIER, veuve CÉDÉ, née le 05/07/1926
- 23/02/2002 - Julien BARUGOLA, né le 17/10/1979
- 28/02/2002 - Yves Hervé Pascal DEBAS, né le 30/05/1954
- 12/03/2002 - Marthe ECKERT, veuve MULLER, née le 31/05/1922
- 12/03/2002 - Ginette Marie BLANCHET, veuve POETA, née le 05/04/1930

Mariages

- 26/01/2002 - Lucette Monique CHANEL et Jacques LANSELLE

Naissances

- 21/08/2001 - Genna Marie PASCALI, née à Aix-en-Provence
- 11/12/2001 - Kenzo PUGLIESI, né à Manosque
- 28/12/2001 - Maxime Roger René AMELOT, né à Marseille
- 15/01/2002 - Quentin NIANG, né à Manosque
- 03/02/2002 - Baptiste Cyprien Richard REILLE, né à Pertuis
- 18/02/2002 - Jeanne-Claire Emmanuelle GENIN DE REGNES, née à Manosque
- 11/03/2002 - Pauline Emilie Jeanne MAUREL, née à Manosque
- 17/03/2002 - Ornella Anne-Marie Fulvia ANNOVAZZI, née à Digne-les-Bains



INFOS

Deux adresses courriel

À votre disposition

mairie.riez@wanadoo.fr

pour le Bureau du Tourisme

tourisme.riez@wanadoo.fr

Heures d'ouverture de la Mairie

Mairie : 04 92 77 99 00

du lundi au jeudi

9 h à 12 h - 14 h à 17 h 30

le vendredi

9 h à 12 h - 14 h à 16 h 30

le samedi matin 9 h à 12 h

Les numéros utiles

N° Urgences : 15 (SAMU)

Pompiers : 18 et 112 (portables)

Gendarmerie : 17

Hôpital (médecins de garde) : 04 92 70 10 00

Pharmacie : 04 92 77 80 26

Ambulances : 04 92 77 81 01

Bureau de Tourisme : 04 92 77 99 00

Déclic Météo : 08 36 68 08 08

Crèche Halte Garderie : 04 92 77 76 66

Centre Loisirs (12 à 16 ans) : 04 92 77 73 74

Centre Aéré (5 à 12 ans) : 04 92 77 78 19

Le Riézois paraît tous les trois mois.

Toute suggestion ou demande de publication est à adresser à M. Gérard Pierrot en Mairie ou sur l'adresse courriel mairie.riez@wanadoo.fr avant le 15 juin 2002 pour la prochaine parution.

Maquette et mise en page réalisées par la Commission Municipale Communication et Relations Publiques.